

LES
CAHIERS
 DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
 Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 20.00
 Etranger 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e
 TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur: Emile KAHN

Adresse Télégraphique:

DRITHOM-PARIS

Chèques postaux:

c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

**Renouvellement
 du Comité Central**

NOTICES STATUTAIRES

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
 REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

40
 298

Passez des vacances agréables dans des Hôtels confortables à des prix raisonnables

| MER | Mal, Juin et Septembre | Juillet | Août | Prix du billet A R collectif | Prix du billet A R L. Lagrange |
|--|---------------------------|---------|------|------------------------------------|--------------------------------------|
| | PRIX PAR SEMAINE | | | | |
| ROYAN, Plage Saint-Georges-de-Didanne Villa Miramar | 186 50 | 214 50 | 225 | 106 | 127 |
| SAINT-PAIR Villa Saint-Louis ... | 175 » | 203 » | 213 | 66 | 80 |
| BARNEVILLE Hôtel Bellevue | 175 » | 203 » | 213 | 72 | 86 |
| LE CROTOY Grand-Hôtel | 175 » | 203 » | 213 | 44 | 52 |
| NICE Deux Hôtels | 217 » | 217 » | 217 | 216 | 262 |
| MONTAGNE | | | | | |
| CHANAY Hôtel du Château | 175 » | 203 » | 213 | 113 | 135 |

Ces prix comprennent la pension complète, taxes et service compris.
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

VOYAGES ET VACANCES IDEALS 49, rue de Châteaudun — PARIS-9^e

Où passer vos vacances ?

**Coopérative de Vacances
de Fonctionnaires**

3 STATIONS
CHATELAILLON, MOUTIERS, SALLANCHES
Moyenne 25 fr. par jour, tout compris.

Demander notice à « Mer et Montagne »
12, rue A.-Moissant, Paris-15^e

Bretagne

SAINT-BREVIN (Loire-Inf.). La plage, la pêche, forêts de pins, chalets, appart., chambres meublées pour séjour, à louer ou à vendre. Notice grat. Agence Trochu.

SAINT-BREVIN-LES-PINS (Loire-Inf.). Edith Hôtel, à proxim. de la plage et du centre. Cuisine soignée. Meill. acc. en se recomm. de L. D. H.

THARON-PLAGE (Loire-Inf.). Family Pension. Tout confort, 15 juill. à fin août, 28 à 35 fr. Juin à sept., 22 à 30 fr. Prix spéciaux pour enfants et longs séjours.

Océan

ARGACHON (Gironde). Hôtel de la Maison Blanche, 6, rue Jehenne, près la plage. Tél. 58. Conf. mod. Pension depuis 30 fr., cuis. de fam.

SOULAC-SUR-MER (Gironde). Pens. « Brise-de-Mer ». En forêt ! Près mer. Conf., cuis. bourg. soig. Lgt 2 chambres meublées avec cuisine au mois.

Côte Basque

ENTRE BIARRITZ ET BAYONNE, Anglet, villa Sainte-Thérèse, maison de tout premier ordre. Forêt, mer, montagne, cure d'air, repos.

Côte d'Azur

NICE HOTEL DU MIDI, 16, rue d'Als.-Lor. Face Ligue Droits H. Meilleur accueil, propreté et tranquillité. Chambre depuis 12 fr. — Pension complète depuis 30 fr.

Touraine

TOURS. Châteaux de la Loire. Hôtel de Grammont, 16, av. de Grammont, 30 ch. et confort dep. 18 fr., sans restaurant. Eau cour. chaude et froide. S. de b. Garage. T.C.F. A.C.F.

PRES BLOIS et CHAMBORD, à MER (Loir-et-Cher), Hôt. Pens. Bon accueil, bonne cuisine bourgeoise. Tl conf. parc tennis. Séj. idéal. Fac. vis. Chât. Loire. Pens. 26 fr. net, arrgt pour familles.

Auvergne

MUROLS (Puy-de-Dôme). Allez vous reposer au Touring-Hôtel. Séjour idéal, parc boisé, bonne chère, prix modérés.

LE VATICAN

Numéro spécial du « **CRAPOUILLOT** », par R. Dior **12 fr.**

Rappel des précédents numéros à grand succès :

DE LÉNINE A STALINE, par Victor Serge **10 fr.**

VRAIE & FAUSSE NOBLESSE, par H. Bellamy .. **12 fr.**

LES FINANCIERS & LA DÉMOCRATIE, par Delaisi .. **10 fr.**

CONGRÈS NATIONAL DE 1937

(TOURS, 17, 18 ET 19 JUILLET)

Renouvellement du Comité Central

Conformément aux prescriptions de l'article 6 des statuts, un numéro spécial des *Cahiers* doit être consacré aux déclarations de candidature, une colonne étant réservée à chaque candidat, à l'exclusion de toute polémique.

C'est ce *Cahier* que nous publions aujourd'hui. Le bureau de chaque Section est prié d'en donner connaissance à la Section avant le vote.

Les Sections y trouveront les notices qui nous ont été remises, soit par les candidats eux-mêmes, soit par ceux des ligueurs qui ont posé leur candidature. L'en-tête de chaque colonne donne le nom du candidat, et ses titres, avec l'indication « membre sortant » s'il appartient au tiers renouvelable du Comité Central.



Ces notices sont précédées d'une liste générale des candidatures qui reproduit la liste envoyée par circulaire à toutes les Sections. Cette liste a été dressée en conformité des prescriptions statutaires. Elle indique, pour chaque candidat : 1° son nom ; 2° sa fonction ; 3° s'il est membre sortant ; 4° entre parenthèses et en majuscules, l'organisme qui a posé sa candidature (COMITÉ CENTRAL OU FÉDÉRATION DE... OU SECTION DE...).

Cette liste et les notices doivent, aux termes des statuts, constituer la seule mention qui puisse être faite des candidatures auprès des Sections.

En conséquence, toute autre recommandation publique d'un candidat, sous quelque forme que ce soit (circulaire proprement dite, journal, bulletin de Section ou de Fédération, etc.), est formellement interdite, sous peine d'annulation.

Nous demandons aux Sections, **DANS L'INTERET COMMUN DE TOUS LES CANDIDATS ET DE CHACUN**, et pour l'application loyale des dispositions statutaires, **DE NOUS SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT ENVOI DE BULLETINS, CIRCULAIRES, JOURNAUX, RECOMMANDATIONS, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, QUI PARVIENDRAIT A LEUR CONNAISSANCE.**



Il est rappelé que les Sections ont à élire — sur les bulletins qu'elles ont reçus à cet effet — **DIX-SEPT MEMBRES RESIDANTS et SEPT MEMBRES NON RESIDANTS.**

LISTE DES CANDIDATS

I. MEMBRES RÉSIDANTS

MM.

Michel ALEXANDRE, professeur agrégé de Philosophie (SECTIONS DE SÈVRES, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, PARIS-10^e, VIROFLAY).

Lucien BARQUISSAU, avocat à la Cour d'appel de Paris, président d'honneur de la Section de Paris-5^e (SECTIONS DE CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATION DE LA SEINE).

Julien BARTHELEMY, surveillant général au Lycée Condorcet, à Paris, membre sortant (COMITÉ CENTRAL, SECTIONS DE PARIS-8^e, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY).

Léon BAYLET, professeur honoraire, ancien député de l'Hérault, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Gaston BERGERY, député de Seine-et-Oise, membre sortant (COMITÉ CENTRAL, SECTION DE VIROFLAY).

Georges BOURDON, président du Syndicat des Journalistes, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Georges BUISSON, secrétaire-adjoint de la C.G.T., membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Lucien CANCOUET, président de la Section de Paris-14^e (SECTIONS DE SÈVRES, PARIS-10^e, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATIONS DE LA SEINE ET SEINE-ET-OISE).

Gaston CAREME, instituteur honoraire, président d'honneur de la Section de Juvisy-sur-Orge (SECTION DE VIROFLAY ET FÉDÉRATION DE SEINE-ET-OISE).

Armand CHARPENTIER, homme de lettres et militant politique (SECTIONS DE PARIS-17^e, SAINT-ETIENNE, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATION DU HAUT-RHIN).

Pierre CHARTRE, membre de la Section de Meudon (SECTION DE MEUDON).

Fernand CORCOS, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Jacques DANON, secrétaire de la Section de Paris-10^e (SECTION DE PARIS-10^e ET FÉDÉRATION DE LA SEINE).

Jean-Noël DURAN, capitaine du Génie en retraite, avocat stagiaire à la Cour de Paris, vice-président de la Section de Paris-7^e (SECTION DE PALAISEAU).

René GERIN, journaliste, membre sortant (COMITÉ CENTRAL, SECTIONS DE CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY).

Albert GOLDSCHILD, expert-comptable, président de la Section de Paris-6^e (SECTIONS DE SÈVRES, PARIS-10^e, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATIONS DE LA SEINE ET DE SEINE-ET-OISE).

Henri GUERNUT, ancien secrétaire général de la Ligue, ancien ministre (COMITÉ CENTRAL, SECTION D'ASNIÈRES ET FÉDÉRATION DE LA SEINE).

Emile GUERRY, ex-contrôleur du factage à la gare de l'Est, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

J. HADAMARD, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

A.-Ferdinand HEROLD, homme de lettres, vice-président de la Ligue, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Maurice HERSANT, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel de Physique et Chimie, professeur au Collège de France (COMITÉ CENTRAL).

Maurice LEBLANC, agrégé de l'Université, inspecteur départemental de l'Enseignement technique, président de la Section de Suresnes (SECTION DE SURESNES).

André LESEURRE, président d'honneur de la Section de Fontenay-sous-Bois (FÉDÉRATION DE LA SEINE ET SECTION DE FONTENAY-SOUS-BOIS).

Emile LISBONNE, sénateur de la Drôme, président de la Section de Nyons (COMITÉ CENTRAL).

Robert MOREL, membre du Bureau Fédéral de Seine-et-Oise (SECTIONS DE SÈVRES, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATION DE SEINE-ET-OISE).

Maurice PICARD, professeur à l'École d'apprentissage du Ministère de l'Air (SECTION DE MEUDON).

Roger PICARD, professeur à la Faculté de Droit de Paris, ancien trésorier général de la Ligue, membre sortant (COMITÉ CENTRAL).

Albert SEROL, député de la Loire, président de la Commission de Législation à la Chambre, président de la Section de Roanne, ancien président de la Fédération de la Loire (COMITÉ CENTRAL).

Eugène TOZZA, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de la Section de Paris-7^e (SECTION DE PARIS-7^e ET FÉDÉRATION DE LA SEINE).

Mme Andrée VIOLLIS, journaliste (COMITÉ CENTRAL).

M. Maurice WEBER, professeur agrégé de l'Université, président de la Section de Viroflay, vice-président de la Fédération de Seine-et-Oise (SECTIONS DE SÈVRES, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY ET FÉDÉRATION DE SEINE-ET-OISE).

SOIT 32 CANDIDATS POUR 17 SIEGES A POURVOIR

II. MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM.

André ALBERT, député des Deux-Sèvres (SECTIONS DE LEZAY, MELLE, FRESSINES, PAMPROUX, BRIOUX-SUR-BOUTONNE).

BERNARD-ANDRE, professeur à l'École primaire supérieure d'Amiens, président de la Section d'Amiens, secrétaire de la Fédération de la Somme (SECTION D'ABBEVILLE ET FÉDÉRATION DE LA SOMME).

Louis BLEMANT, docteur en Droit, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Valenciennes, président de la Section de Valenciennes, vice-président de la Fédération du Nord (SECTION DE VALENCIENNES).

G. BOULLY, sénateur de l'Yonne, membre sortant.

Gaston CLEMENDOT, instituteur honoraire, président de la Section de Saint-Florentin (SECTIONS DE SÈVRES, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY).

DARMENDRAIL, avocat à la Cour de Pau, secrétaire de la Fédération des Basses-Pyrénées (SECTIONS DE BIARRITZ, LE BOUCAU, BEDOUS, HENDAYE).

DUPUY, président de la Section de Puyoo, vice-président de la Fédération des Basses-Pyrénées (SECTION DE BIARRITZ).

EMERY, professeur d'École normale à Lyon, président de la Fédération du Rhône, membre sortant (SECTIONS DE CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY).

Marc FAURE, professeur à l'École industrielle et Commerciale de Casablanca, président de la Fédération du Maroc et vice-président de la Section de Casablanca (FÉDÉRATION DU MAROC).

Jean FONTAINE, instituteur honoraire, vice-président de la Fédération du Rhône, secrétaire de la Section de Villié-Morgon (SECTIONS DE VILLIÉ-MORGON, PRIVAS, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, VIROFLAY).

Armand FOURNIER, professeur honoraire, vice-président de la Fédération des Alpes-Maritimes et de la Section de Nice (SECTION DE NICE).

René GOUNIN, député de la Charente, président de la Fédération de la Charente, membre sortant.

Jean LAHARGUE, inspecteur primaire, président de la Section de Tarbes (SECTIONS DE BIARRITZ, TARBES, BAGNÈRES-DE-BIGORRE, LANNEMEZAN, LOURDES).

Victor MATHIEU, directeur d'école à Collobrières (Var), secrétaire de la Fédération du Var, membre sortant (SECTIONS DE PIERREFEU, TOLON, HYÈRES, LA SEYNE, SALERNES, CUERS, FÉDÉRATION DU VAR).

André MAUDET, avocat, docteur en Droit, président de la Fédération de la Charente-Inférieure et de la Section de Saintes (SECTIONS DE SAINT-PORCHAIRE, SAINTES, MONTIENDRE).

Maurice MILHAUD, docteur ès-sciences économiques, président de la Fédération de la Haute-Savoie et de la Section de Genève, membre sortant (SECTIONS DE GENÈVE, SAINT-JEOIRE-FAUCIGNY).

Camille PLANCHE, député de l'Allier, président de la Fédération de l'Allier et de la Section de Moulins (SECTIONS DE PRIVAS, PARIS-10^e, VIROFLAY ET FÉDÉRATIONS DE L'ALLIER ET DE SEINE-ET-OISE).

Docteur Charles PLATON, membre sortant (SECTION DE MARSEILLE).

Maurice ROBERT, député de l'Aube. (SECTION DE BAR-SUR-SEINE).

Paul RONIN, président de la Section de Saint-Etienne (SECTION DE SAINT-ÉTIENNE).

G. ROQUES, inspecteur d'académie honoraire, président de la Fédération de la Dordogne (FÉDÉRATION DE LA DORDOGNE).

Maurice THIOLAS, député de la Haute-Loire, président de la Fédération de la Haute-Loire (SECTIONS DE LANGEAC, SAINTE-FLORINE, TENCE, ARVANT).

SOIT 22 CANDIDATS POUR 7 SIEGES A POURVOIR

Ordre du jour du Congrès

I. Rapport moral.

II. Rapport financier.

III. Comment défendre ensemble la Démocratie et la Paix ? Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en face des interventions fascistes et la sécurité collective. — La collaboration économique entre les Etats. — Le désarmement matériel et le désarmement moral.

Rapporteur : M. ALBERT BA YET, vice-président de la Ligue.

IV. Addition au titre IV des statuts. — La création d'organismes interfédéraux.

Rapporteur : M. VICTOR MATHIEU, membre non résidant du Comité Central.

NOTICES

I. — CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES RÉSIDANTS

MICHEL ALEXANDRE (1)

*Professeur agrégé de philosophie,
Vice-président de la Section de Saint-Cloud.*

Profession de foi.

Antifasciste absolu.

Du moins, je m'y essaie. Mais je constate que le plus difficile n'est pas tant de tenir tête aux fascistes (de France et d'ailleurs), que de résister en soi-même à la contagion fasciste.

Fascisme, c'est démagogie. Quiconque en use — même « contre le fascisme » — le sert et le prépare, en dégradant l'esprit public.

Fascisme, c'est nationalisme. Travaille pour lui quiconque enflèvre les masses par un « antifascisme » à tirades et à cocardes tricolores.

Fascisme, c'est militarisation générale. Gare, donc, au piège du « bon militarisme ! » En tout pays et sous toutes étiquettes, le militarisme, tôt ou tard, se nomme : Franco.

Finalement, Fascisme c'est « faisceau », c'est-à-dire Union Sacrée. Tout groupement y glisse — et sur quelle agréable pente, jésuitique et feutrée ! — dès que s'éteint en lui l'esprit d'opposition (si mal vu par les dirigeants... même des Ligues !)

Ce rude esprit d'indépendance, ce refus de tout refrain, cette audace lucide pour la Paix — la Paix envers et contre tout — voilà pourtant la raison d'être, voilà l'âme même de notre Ligue. Je rends justice à son effort rajeuni depuis février 1934. Mais après quinze années de pensée molle (1919-1934), et au point où nous sommes, le salut de la Paix et de la Liberté exigent d'elle une autre fermeté d'initiatives.

Simple ligueur — et depuis 25 ans — voici devant tel ou tel candidat, ce qui m'a toujours déterminé : cet homme a-t-il prouvé qu'aux heures décisives il oserait se dresser contre le courant, au lieu de le suivre ? Oui ou non, serait-ce demain : un Dreyfusard ?

(1) Etats de service : Avant guerre, en 1913, campagne, sous Pressensé, contre les trois ans.

En pleine guerre, action pour la Paix, avec Romain Rolland, Séverine, Ch. Gide, Demartial. Au Congrès de 1916, demande d'arbitrage immédiat selon Wilson. — Divulgation des « Traités secrets ».

Depuis Versailles : Dès 1920, et sans arrêt depuis, campagnes pour la vérité sur la guerre — pour une vraie paix (égalité des droits) avec la République allemande — pour un désarmement général en face des vaincus désarmés (projets Litvinoff de 1927-1928, repoussés alors par les dirigeants de la Ligue, etc...). Devant Hitler, campagnes par des négociations encore aisées (1933-1935) avant le réarmement massif de l'Allemagne et de l'Europe...

Depuis le Six Février. — Lutte antifasciste ininterrompue. Tout ceci à la Ligue (Chaumont, Nîmes, Versailles...) à ses Congrès (Rennes 1929, Nancy : bayailleurs de Lyon 1934, etc.) ; au Comité de Vigilance (1934-1937) ; aux *Libres Propos* (avec Alain), édité par moi, de 1921 à 1935 ; à *Feuilles Libres*, depuis 1935, coude à coude avec mon ami L. Emery ; délégué de vigilance au Comité National du Rassemblement populaire.

LUCIEN BARQUISSAU

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Président d'Honneur de la Section du 5^e Arrondissement. Membre de la Section depuis 1908. Vingt-neuf ans de conférences d'éducation populaire et de militantisme de gauche. L'un des leaders du mouvement « minoritaire » de 1917-18. Membre fondateur de la première association française pour la Société des Nations (1917). Campagnes pour l'Egypte, Caillaux, Paul Meunier, etc. Promoteur de la Commission Coloniale de la Ligue. A lui-même visité un grand nombre de Colonies. Série de conférences en 1932-33 contre l'agression japonaise, premier manquement à la S.D.N. Ancien directeur de la revue « Vouloir » et l'un de ceux qui, dès février 34, ont mené une lutte incessante contre le Fascisme. Délégué permanent de la 5^e section au Front Populaire.

Demande une action énergique de la Ligue dans tous les domaines conformes à ses buts, une propagande amplifiée par le recours du Comité Central aux nombreuses bonnes volontés actuellement inemployées, une réorganisation des « Cahiers » permettant, d'une part, une large participation des sections à leur rédaction, d'autre part, une propagande plus étendue pour les campagnes de la Ligue. La Ligue et son organe de presse pourraient avoir une diffusion et une influence dix fois plus grandes !

J.-A. BARTHELEMY

*Surveillant général du lycée Condorcet
à Paris*

membre sortant

Membre du Comité Central depuis son séjour en Rhénanie, pendant la période d'occupation.

**

Professeur au Lycée français de Mayence, président de section à Wiesbaden, à Mayence, et président de la Fédération rhénane, a très activement, très courageusement et dangereusement lutté contre la politique nationaliste, l'incurie, les gabegies de notre Armée du Rhin et de notre Haut-Commissariat ; et, travaillé ardemment pour un rapprochement franco-allemand que l'on devrait aujourd'hui regretter amèrement de n'avoir pas favorisé (Foch, lui-même, déclarait l'Allemagne complètement désarmée, en janvier 1927).

Rentré en France, a continué à militer, plus particulièrement à la Ligue comme vice-président de la Fédération du Nord et de la Section de Lille.

A Paris, a très utilement aidé à faire revivre la 8^e Section : en est le vice-président.

**

Comme membre non-résidant a participé aussi activement que possible aux travaux du Comité. Membre résidant s'honore de ne manquer aucune de ses séances. S'efforce de juger des divers problèmes en toute indépendance.

Se réjouit de l'influence déjà marquée de la province et des militants de la base sur l'orientation générale de la Ligue.

**

Secrétaire, dans son arrondissement, du Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes.

Vient d'être choisi comme secrétaire général de son Syndicat National, nouvellement confédéré.

Présent un peu partout où il y a à combattre pour faire de la démocratie une réalité vivante.

Estime qu'au-dessus de tous les groupements et partis, la Ligue, de par sa formule, peut et doit jouer un rôle de premier plan, au service de la République.

LEON BAYLET

*Professeur honoraire
ancien député de l'Hérault,*

membre sortant

En 1898, quand la Ligue s'est fondée en juin, Léon Baylet était professeur au Lycée de Tarbes.

A la rentrée d'octobre de cette année 1898, il fonda une section de la Ligue avec le concours de quelques-uns de ses collègues du lycée, parmi lesquels le très regretté professeur Paul Mieille.

Depuis 1898 jusqu'à ce jour, pendant 39 ans, Léon Baylet, fidèlement, simplement, comme il convient à un ligueur, a servi la Ligue de tout son cœur.

GASTON BERGERY*Député de Seine-et-Oise**Avocat à la Cour d'Appel de Paris*

membre sortant

Né à Paris le 22 novembre 1892.

Terminait son doctorat en droit lorsque la guerre éclata.

Infanterie, blessure, citation.

A l'Armistice, appelé au secrétariat de la Conférence de la Paix, puis nommé secrétaire général adjoint de la Commission des Réparations. En 1924, il devient chef de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, président du Conseil. Négociateur à la Conférence de Londres pour la mise en vigueur du Plan Dawes (1924) et à la Conférence financière de Paris (1925). En 1925, chargé par le nouveau ministre des Affaires Etrangères d'une mission aux Etats-Unis. Elu en 1928, député de Seine-et-Oise. Nommé rapporteur en 1932 de la question des dettes interalliées, de celles des réparations et du désarmement. A fait en 1932-33-34 près d'une centaine de conférences contre la guerre et contre le fascisme à la demande, notamment, des Sections de la Ligue et de la L.A.U.R.S. En 1932, Président du groupe franco-russe à la Chambre, et vice-président du Groupe parlementaire radical-socialiste. En 1933, quitte le Parti radical-socialiste parce qu'il considère que le radicalisme au pouvoir a abandonné le programme sur la base duquel il y avait été porté. En 1934, il démissionne de la Chambre pour se représenter devant le suffrage universel qu'il estime avoir été dupé depuis deux ans par les gouvernements successifs — et défilé ouvertement par l'émeute du 6 février.

Battu de 290 voix à l'élection partielle qui s'en suivit, grâce à la corruption par les Grands Moulins. Réélu en 1936 avec 2.500 voix de majorité dans la même circonscription. Réélu membre de la Commission des Affaires Etrangères.

Secrétaire du Parti Frontiste. Directeur politique du journal *La Flèche*.

Membre de la Délégation des Gauches à la Chambre des Députés.

Ligne politique : « Pour l'union de la France contre les Trusts qui la corrompent et la ruinent,

« Pour la Paix avec tous les peuples quel que soit leur régime. »

GEORGES BOURDON*Homme de Lettres**Vice-président de la Ligue*

membre sortant

C'est par un vote spontané et unanime de l'Assemblée constitutive de la Ligue que le 4 juin 1898, Georges Bourdon a été élu membre du Comité Central, aux côtés de Ludovic Trarieux, de Francis de Pressensé, de Ferdinand Buisson, d'Emile Duclaux, de Morhardt, de Pierre Quillard, et de tous les nobles acteurs de la revision. Il est de la grande époque et il fut de la grande bataille. Il a la fierté de dire que, lorsqu'il y eut en France quarante dreyfusards, il en était. Il a participé à tous les combats de ces temps héroïques et il a mené la campagne des meetings, à Paris comme en province, avec Pressensé, Painlevé, Quillard et les autres.

Tout jeune, élève de la Faculté des Lettres, déjà il avait fait partie du Comité antiboulangiste des étudiants. Ce n'est pas un démocrate d'hier. Il a la démocratie dans le sang et, toute sa vie, il l'a servie.

Depuis le 4 juin 1898, Georges Bourdon, constamment réélu, n'a jamais quitté le Comité Central, dont il se trouve être le doyen d'élection. Il a été ainsi associé à toutes les grandes campagnes de la Ligue, et c'est cette longue fidélité aux principes et à ses propres convictions, ce sont ces services ininterrompus, c'est ce dévouement désintéressé aux idées essentielles qui rassemblent les ligueurs, que le Comité central a entendu reconnaître en l'appelant à la vice-présidence.

Journaliste et écrivain, il a publié des livres où l'on reconnaît l'amour de la vérité et de la liberté qui anime leur auteur. Certains restent comme des témoignages historiques. Citons, entr'autres, la *Russie libre*, enquête sur la révolution avortée de 1905, l'*Enigme allemande*, publiée à la veille de la guerre, les *Journées de Casablanca*, où est exposée, avec textes à l'appui, la vérité sur la conquête du Maroc.

Homme de gauche, démocrate solide, ligueur mêlé à tous les combats de la Ligue, tenant que la République n'est qu'un mot, si ce mot ne contient pas une doctrine et si l'œuvre républicaine n'est pas de servir le progrès moral et de réaliser pleinement la justice sociale, Georges Bourdon a contre lui la violente hostilité des gens de droite. C'est dans l'ordre, et il est bon qu'il en soit ainsi.

GEORGES BUISSON

*Secrétaire adjoint de la C.G.T.***Membre sortant**

Lorsque commença la campagne pour la révision du procès Dreyfus, Georges Buisson avait vingt ans. Il se rangea aussitôt parmi les défenseurs de la justice et de la vérité, adhéra à la Ligue et fit pour elle des conférences dans le département de l'Eure, où il habitait.

Cette campagne, menée avec toute la fougue de la jeunesse, lui valut la perte de son emploi. Georges Buisson vint se fixer à Paris, où il s'inscrivit aussitôt à la Section Goutte d'Or-Chapelle, dont il fut le secrétaire en 1910, et le président de 1923 à 1930. Depuis 1927, il est membre du Comité central.

Buisson est un militant syndicaliste. Secrétaire général de la Fédération des employés, il a maintes fois représenté les travailleurs français dans les assemblées internationales : Conférence internationale économique, Conférences internationales du B.I.T., congrès syndicaux, etc. Il est actuellement le représentant de la C.G.T. française au Comité directeur de la Fédération syndicale internationale.

Depuis plusieurs années, il consacre ses efforts à la réalisation et à l'organisation des Assurances sociales, qu'il défend dans diverses publications, notamment dans le *Peuple* et dans le *Bulletin Ouvrier des Assurances sociales*, dont il est le directeur. C'est à son initiative qu'est due la création des caisses ouvrières « Le Travail », qui groupent actuellement quatre cent cinquante mille adhérents.

Depuis le début de la guerre d'Espagne, Georges Buisson n'a cessé de mener, par la propagande et par l'appui direct, l'action la plus utile à la République espagnole :

Il a été, aux côtés de Victor Basch et de Paul Langevin, l'un des fondateurs du Comité d'Information et de Coordination pour l'Espagne républicaine.

Au Bureau du Comité de solidarité avec l'Espagne républicaine, institué sous l'égide du Rassemblement populaire et présidé par Victor Basch : à ce titre, il a collaboré à l'envoi massif de vivres, de vêtements et de matériel sanitaire.

Surtout, il est le secrétaire général du Comité d'accueil aux enfants, constitué sur l'initiative commune de la C.G.T. et de la Ligue des Droits de l'Homme, et qui assure un asile, en France, aux petits chassés d'Espagne par la barbarie fasciste.

LUCIEN CANCOUET

Président de la Section de Paris 14^e

Lucien Cancouët appartient à la classe quatorze. Il a fait toute la guerre. D'abord comme pointeur, puis comme téléphoniste, puis comme radiotélégraphiste.

Dès l'âge de sept ans, il eut à résoudre le problème de gagner son pain. De divers métiers de manoeuvre, il parvint en suivant les cours du soir, à la situation de monteur-électricien.

C'est à ce moment que la guerre l'a trouvé.

Après la guerre, est entré aux Chemins de fer de l'Etat où son action militante et son goût de l'organisation en firent rapidement un secrétaire de syndicat, poste qu'il occupe depuis quinze ans.

N'a jamais cessé de batailler pour le salaire, pour la dignité, pour le loisir et pour la culture de l'ouvrier.

S'en tient à la pure doctrine syndicaliste, condition, selon lui, de la cohérence et de la puissance du prolétariat, lequel devrait être le régulateur de la politique, par une revendication énergiquement humaine.

Agit dans ce sens depuis la guerre, comme déjà auparavant, par l'écrit et par la parole. S'est instruit lui-même.

Parti des milieux catholiques, il s'est séparé d'eux depuis longtemps en considérant non pas ce que la religion pourrait être, mais, ce qu'on en a fait. Se croit encore capable aujourd'hui de comprendre toutes les croyances, mais les subordonne toutes à la justice humaine. Il n'a jamais rencontré d'adversaire qui n'ait rendu hommage à sa bonne foi.

GASTON CAREME

*Président d'honneur
de la Section de Juvisy-sur-Orge*

Instituteur honoraire, a parcouru tous les échelons : de la direction d'école mixte à celle de cours complémentaires. Délégué cantonal. Vice-président de la Fédération affiliée à la Ligue de l'Enseignement, a créé ou animé de nombreuses œuvres complémentaires de l'école.

Président du Comité départemental d'action et de défense laïque, trésorier du Comité national (président Paul Langevin), est à l'avant-garde de la lutte contre le péril clérical.

Ancien président de l'Association des secrétaires de mairie, instituteurs de Seine-et-Oise, ancien délégué permanent de la Fédération fut, à ce titre, le rapporteur de toutes les questions traitées à la première Commission interministérielle chargée des simplifications administratives en matière de mairie.

Ancien vice-président de l'Amicale des Instituteurs et institutrices de Seine-et-Oise, est le secrétaire général fondateur :

1° De la section départementale du Syndicat national des institutrices et instituteurs ;

2° De la Fédération départementale des fonctionnaires.

Ligueur depuis 1927, membre du Conseil fédéral de Seine-et-Oise, a mené (conférences, tracts, articles de presse) une lutte active contre le cléricalisme et son allié naturel : le fascisme national et international, qu'il considère comme les ennemis irréductibles de l'école laïque et du régime démocratique.

Malgré la victoire du Front populaire croit indispensable de mener une action des plus énergiques près des pouvoirs publics et des parlementaires pour obtenir :

A. — L'application intégrale des lois laïques françaises et sur tout le territoire français ;

B. — La dissolution des ligues fascistes ;

C. — Le désarmement total de tous les peuples.

ARMAND CHARPENTIER

Homme de Lettres

Homme de Lettres et Militant politique. — En tant qu'écrivain, Armand Charpentier a produit une œuvre assez nombreuse, à la fois littéraire et sociologique.

1° Littéraire : Ses principaux romans sont : *Le Bonheur à trois*. — *L'initiateur*. — *Le roman d'un singe*. — *La petite Bohême*. — *La Beauté du Devoir*. — *Les métamorphoses de l'amour*, etc...

2° Sociologique et Historique : *L'Evangile du Bonheur*. — *La Guerre et la Patrie*. — *L'Histoire de l'Affaire Dreyfus*, etc...

Au cours des années 1897 à 1906, où l'Affaire Dreyfus passionna la France et le monde, Armand Charpentier fut de ceux qui militèrent avec le plus d'ardeur pour la Justice et la Vérité.

Lors du premier congrès tenu par les radicaux à Paris, en 1901, il adhéra au parti radical dont il fut le candidat à diverses élections (1906-1910-1914) et entra dans le Comité exécutif où il siégea comme secrétaire puis comme vice-président. Il assista à tous les congrès radicaux jusqu'à la guerre et résuma leurs débats dans un livre intitulé : *Le Parti radical-socialiste à travers ses Congrès*, que Ferdinand Buisson honora d'une préface.

En 1917, Armand Charpentier adhéra au Parti socialiste dont il fut le candidat dans le Lot, puis après la Paix, il se consacra plus spécialement à la propagande pacifiste, tant par la plume que par la parole. Il collabora pendant la guerre au *Journal du Peuple*, au *Pays*, à la *Vérité* et, depuis la guerre, à l'*Ere Nouvelle*, à la *Volonté*, à la *Patrie Humaine*, au *Barrage*, à la *Griffe*, au *Voltaire*, etc...

De 1924 à 1933, il dirigea la Revue *Evolution* fondée par Victor Marguerite et destinée à faire la lumière sur les responsabilités de la guerre de 1914. Vice-Président, puis Président de la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme de Seine-et-Oise, il est actuellement vice-président de la 17^e Section de la Ligue à Paris. Partisan de la révision du traité de Versailles et de tous les autres traités, il est de ceux qui, depuis toujours — et aujourd'hui plus que jamais — sont partisans de l'alliance franco-allemande.

PIERRE CHARTRES

Membre de la Section de Meudon

Membre de la L.D.H. (Section de Meudon) et du Mouvement Paix et Liberté, du Secours populaire de France, depuis de nombreuses années.

Secrétaire national du Parti radical-socialiste « Camille-Pelletan ».

Pierre Chartres est un des pionniers du Front populaire. Au lendemain du 6 février il a milité dans toutes les organisations qui avaient pour objet de vaincre le fascisme.

En Seine-et-Oise, il a certainement servi l'idéal de notre Ligue et assuré sa propagande.

En province, Pierre Chartres a très souvent prêté son concours à de grandes manifestations du Front populaire où il a recueilli le plus vif succès.

Chartres est de tradition jacobine. Il veut que la Ligue qui s'est constituée pour lutter contre l'injustice dont était victime un homme, continue le combat des aînés et supprime l'injustice dont est victime un peuple.

Pareille définition inclut la destruction des trusts et la constitution d'une nation économique complétant la nation politique.

L'œuvre de 1937 doit prolonger et consolider l'œuvre de 1789. Il faut donner aux Droits de l'Homme leur signification sociale et leur complète valeur.

FERNAND CORCOS

Avocat à la Cour d'Appel de Paris**membre sortant**

Docteur ès sciences politiques et économiques, professeur au Collège libre des sciences sociales, membre de la Commission exécutive du Comité du Plan français, avocat à la Cour de Paris ; appartient à la Ligue depuis sa fondation, Secrétaire général de la fédération de la Seine pendant dix ans ; membre du Comité Central depuis 1921.

Journaliste et enquêteur international, auteur de douze volumes traitant des Partis politiques et de l'état économique de l'Europe, l'Amérique et le Proche-Orient ; depuis les dernières élections, rédacteur politique du journal quotidien, le *Sud-Ouest*, soutient avec une cohorte d'amis dévoués le combat pour la liberté espagnole.

« Je serai reconnaissant à mes amis ligueurs de me maintenir au centre même de l'effort constructif de la Ligue. Une grande tâche est devant nous : nous avons combattu trente-huit ans pour le maintien des droits politiques ; il faut maintenant instituer les droits économiques de l'homme : droit au travail dans une organisation technique de la société, droit à la paix dans une entente internationale des peuples.

J'ai toujours fait effort, au Comité Central, pour que les problèmes les plus ardues soient examinés dans un esprit de pure objectivité et à la lumière des principes éternels qui sont les nôtres. Ma joie sera de continuer à les étudier, appuyé sur la confiance renouvelée des amis connus et inconnus formant la cohorte de nos 180.000 ligueurs. La Ligue sera maintenue hors des partis politiques, au-dessus d'eux, condition nécessaire pour permettre à chacun de nous de donner ce qu'il a de plus noble au service des destinées de la démocratie française. »

JACQUES DANON

Secrétaire de la Section de Paris 10^e

La Section du 10^e arrondissement de Paris en désignant Jacques Danon candidat au Comité Central de la Ligue, a voulu témoigner sa reconnaissance au ligueur qui, depuis 24 ans, a fourni à notre association un labeur peut-être obscur mais combien nécessaire.

Pendant plus de 15 ans, Secrétaire de la Section et en même temps pendant 3 ans Trésorier général de la Fédération de la Seine.

Défendant les plus humbles, il a apporté aux étrangers une assistance constante et a contribué à l'établissement du projet de statuts les concernant.

Il ne possède aucun titre si ce n'est qu'il apporte à d'autres organisations le même labeur et le même esprit de justice qui est celui des vrais ligueurs.

JEAN-NOEL DURAN

*Avocat**Vice-Président de la Section de Paris 7^e*

Né en 1882 à Clarac (H.-P.) A l'école jusqu'au certificat d'études. Soldat en 1904. Reste au régiment. Admis à la retraite en 1935 comme capitaine du génie.

A fait la guerre 1914-18. Deux blessures. Médaille militaire. Légion d'honneur.

Pendant la campagne, a suivi des cours d'E.P. et P.S. (1). En 1920, a été admis à l'École du génie d'où il sort officier. Nommé à Paris.

En 1922 obtient une dispense de diplômes scolaires pour faire sa licence en droit qu'il obtient en 1924. Continue à parfaire son intellectualité depuis, en fréquentant surtout les conférences dans les milieux laïques et philosophiques et à la L. D. H.

Possède les meilleures références de travail studieux et sérieux.

Références à la Ligue : Ligueur depuis 1915. En 1919 a contribué à former la section de Strasbourg et en 1920 celle de Paris-7^e où il milite toujours avec entrain et dévouement.

Depuis 1922, est délégué suppléant ou titulaire à la Fédération de la Seine ; a assisté comme délégué à plusieurs congrès de la Ligue.

En 1932-33 a organisé plusieurs voyages à Coche-rel pour commémorer l'homme de la Paix, A. Briand.

Fondateur principal du groupe des « Amis du Lt-colonel Dumoulin ».

Depuis 1931, membre fondateur et secrétaire du patronage laïque des 7^e et 15^e arr. de Paris.

En 1934, a dû cesser son activité de ligueur et de laïque militant par suite de dénonciations malveillantes faites par des Croix de feu à l'autorité militaire, à cause de ses idées libres et républicaines.

Depuis 1923 a fait de nombreuses conférences dans les sections de la Ligue, dans les milieux laïques et philosophiques.

Duran est un type d'autodidacte travailleur, studieux et volontaire. Il est une application de la devise « Labor improbus omnia vincit » ; courageux et robuste, se donne avec ardeur et enthousiasme pour toutes les causes destinées à combattre l'injustice et à faire triompher la vérité. Caractère **indépendant**, fier et droit.

Est inscrit comme avocat au Barreau de Paris.

(1) Enseignement primaire et primaire supérieur.

RENE GERIN*Journaliste*

membre sortant

Né en 1892. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure ; agrégé des lettres ; s'est, peu après la guerre, consacré au journalisme ; a collaboré à l'*OEuvre*, à *Paris-Matinal*, au *Quotidien*, à *Monde*. Actuellement rédacteur en chef du *Barrage*.

Auteur de *Jean-Jacques Rousseau ; Comment fut provoquée la guerre de 1914 ; Paralogismes du Français moyen ; Causes psychologiques des guerres ; Si la guerre éclatait, que faire ?* etc...

Depuis cinq ans, a fait, en France et à l'étranger, cinq cents conférences pacifistes environ.

De nombreuses fois inculpé, sous prétexte de provocation de militaires à la désobéissance, ou même de propagande contre la natalité (question qu'il ignore totalement) ; s'est toujours défendu contre de telles accusations, et a toujours été finalement acquitté.

Mais, estimant que les anciens combattants, depuis 1919, ont manqué à leurs devoirs, et d'ailleurs à leurs serments, leur reproche de ne pas être devenus fous « objecteurs de conscience » et de laisser à des enfants de 20 ans le soin de l'être. Pour tenter de donner l'exemple aux anciens « P.C.D.F. », s'est débarrassé de tous papiers militaires et a revendiqué hautement le « délit ». Condamné à six mois de prison, en 1935, et incarcéré au « droit commun » à Fresnes, fut grâcié, après deux mois de détention, grâce aux manifestations populaires auxquelles participait la L.D.H.

Réclame la lutte sans merci contre les puissances d'argent et contre toutes les oppressions.

Réclame la paix internationale par tous les moyens ; la refonte totale de la S.D.N. ; l'organisation, sur les plans national et international, du désarmement moral, prélude du désarmement matériel total ; la lutte incessante contre les dupes et sophismes bellicistes tels que : recherche de la « sécurité », légitimité de la « défense nationale » (assimilée à tort à la défense individuelle), possibilité de « défendre » un pays par les armes, etc...

Elu en 1936, mais désigné par le sort pour être soumis en 1937 à la réélection.

ALBERT GOLDSCHILD*Expert-comptable*

Président de la Section de Paris 6°

N'a jamais cessé depuis sa jeunesse de militer activement dans les groupements démocratiques.

Président de la 6° Section. Membre de la Commission administrative de la Fédération de la Seine.

Considère que les obligations les plus impérieuses de la Ligue sont une indépendance rigoureuse à l'égard du pouvoir et l'affirmation, en toutes circonstances, de la vérité, condition élémentaire de la justice.

Place au premier plan, parmi les grandes tâches présentes de la Ligue, les suivantes :

1° Lutte décidée contre tout ce qui peut créer ou accroître les dangers de guerre. La violence, détestable en soi, peut être inévitable pour résister à une violence pire. Mais les guerres d'Etat à Etat supposent et imposent de fausses solidarités, qu'elles substituent aux solidarités légitimes et acceptées : elles représentent la suprême négation des Droits de l'Homme ;

2° Action méthodique pour hâter l'adaptation des institutions juridiques aux possibilités techniques modernes et préparer ainsi la disparition des grandes plaies sociales ;

3° Défense des libertés personnelles, supprimées par les divers régimes totalitaires et constamment menacées en tous pays.

Travaillerait au Comité Central selon ces directives. Estime, d'autre part, que l'action proprement juridique de la Ligue, touchant les cas individuels, garde toute son importance et doit tendre à un maximum d'efficacité.

Précise au surplus que, sans souhaiter une « cristallisation des tendances », il s'est trouvé d'accord, de manière générale, sur les grandes questions, avec Emery, Michel Alexandre, Chailaye, Madeleine Paz, G. Pioch et leurs amis de ce que l'on nomme, dans la Ligue, « la minorité ».

HENRI GUERNUT

*Ancien député.**Ancien ministre*

Candidat au renouvellement de 1935, Henri Guernut, vice-président sortant, résumait fièrement toute sa vie de ligueur en ces trois mots qui composaient toute sa notice : « Ancien secrétaire général (1912-1932) ».

Les amis qui présentent aujourd'hui sa candidature pourraient aussi s'en tenir là. Mais, depuis 1935, Guernut, devenu ministre, a dû, malgré lui et malgré nous, quitter le Comité Central.

Le Congrès de Dijon a choisi pour l'y faire rentrer la seule voie qui lui fût ouverte : il l'a d'acclamation nommé membre honoraire.

Mais Guernut n'est pas fait pour la retraite. La Ligue a besoin de son talent, de son expérience, de son concours et de ses conseils. Un poste de vice-président est resté vacant pour lui. En l'éli-sant triomphalement au Comité Central, les sections, forçant sa modestie, le délègueront au Bureau de la Ligue.

EMILE GUERRY.

*Ex-contrôleur des factage et camionnage
du réseau de l'Est. Retraité.**Membre sortant*

Arrivé au terme de mon second mandat, le Comité Central a décidé que je devais avec onze de mes collègues sortants, solliciter ma réélection, et je m'incline en ligueur discipliné.

Ma déclaration exigée par les statuts sera d'ailleurs très simple et claire, car j'ai une sainte horreur des exagérations électorales.

Je me suis efforcé depuis la naissance de notre Ligue, de servir ardemment l'idéal de Justice qu'elle incarne en dehors et au-dessus des organisations politiques et professionnelles.

C'est ainsi que je suis depuis 26 ans sans interruption, Président de la Section d'Épernay et que la Fédération marnaise m'a placé à sa tête depuis près de 12 ans.

Au Comité Central, dont j'ai suivi assidûment les séances, j'ai pris ma part de la besogne accomplie et des responsabilités encourues sans jamais me soucier de quel côté se trouvait mon intérêt.

J'ai toujours préféré au verbalisme sonore et fleuri, la décision audacieuse, calculée et prudente à la fois qui est la forme supérieure de l'éloquence. Car la raison d'être du verbe est de préparer, de créer l'acte.

Je continue à penser que la Ligue doit continuer inlassablement le redressement des injustices innombrables. Parallèlement, elle s'attaque énergiquement à leurs causes, dont la principale réside dans l'anarchie économique.

Richesse insolente, paupérisme dégradant, deux pôles d'immoralité entre lesquels le monde se convulse désespérément.

Or, le remède est connu. Le parasitisme, maladie sénile des sociétés, doit disparaître fatalement. Le pendule du progrès oscille mais avance. Unissons-nous et soyons prêts.

L'heure sonnera bientôt qui annoncera l'avènement du travail, nécessité et force éternelles.

Sous sa loi tutélaire, la tâche de chacun sera équitablement, universellement répartie, considérablement allégée par la machine, servante docile et puissante, grandement facilitée par la concorde des intérêts. Les hommes connaîtront enfin la satiété matérielle, élément important du bonheur relatif auquel ils aspirent depuis si longtemps.

Pour cette besogne là, je mets à la disposition des ligueurs toute ma force et tout mon vouloir.

Né
qui a
Bord
ces),
par l
part
Il eut
sation
versa
maît
et qu

Me

Il a
sugg
prem
l'Hon
de l'
défin
anté
Herri
mes.

En
Droit
de sa
vérita
dictio
liste
La p
par la
peme

Inté
année
de pé
leurs
prix,
s'en c
démé
n'adh
la non
trine
admis
par la
Fran
que s
exem
volon
de ce
paral
avis,
défini

J. HADAMARD*Membre de l'Institut**Professeur au Collège de France
à l'École Polytechnique
et à l'École Centrale***Membre sortant**

Né en 1865 à Versailles, d'une famille lorraine qui avait opté en 1871 pour la France. Rappelé de Bordeaux (où il professait à la Faculté des Sciences), lorsqu'éclata la reprise de l'affaire Dreyfus par les révélations de Scheurer-Kestner, il prit part à l'assemblée constitutive de la Ligue en 1898. Il eut à témoigner à l'enquête de la Cour de Cassation, au procès de Rennes, à propos d'une conversation qu'il avait eue avec Painlevé, où il exprimait son indignation de la condamnation de 1894, et que l'Etat-Major avait falsifiée complètement.

Membre du Comité Central depuis 1909.

Il a, depuis la guerre, émis à deux reprises des suggestions susceptibles d'en éviter le retour. Une première fois, dans les *Cahiers des Droits de l'Homme*, il a montré la nécessité de la définition de l'agresseur et formulé en termes précis cette définition. L'article publié par les *Cahiers* est antérieur de deux ans à la proposition faite par Herriot à Genève presque dans les mêmes termes.

En second lieu, en 1930, dans *la Paix par le Droit*, il a indiqué la nécessité absolue et urgente de sanctionner par des accords internationaux, véritables traités d'une nature nouvelle, l'interdiction de toute tendance belliqueuse ou nationaliste dans l'enseignement donné à la jeunesse. La proposition, postérieure d'un an, présentée par la Pologne à la S.D.N., n'est que le développement de cette idée fondamentale.

Internationaliste et pacifiste dès sa vingtième année, convaincu dès cette époque que l'existence de patries distinctes, farouchement jalouses de leurs intérêts, prêtes à les faire triompher à tout prix, et en particulier par la force dès qu'elles s'en croient la possibilité, est un préjugé profondément absurde et un fléau pour l'humanité, il n'adhère, par contre, à aucun degré, à l'idée de la non-résistance pour un pays attaqué. Cette doctrine ne saurait, en tout cas, à son avis, être admise en ce moment par la France, ni surtout par la Ligue des Droits de l'Homme, parce que la France a les Droits de l'Homme à défendre et que sa soumission à la volonté allemande, par exemple (alors que la volonté allemande serait la volonté hitlérienne), signifierait l'anéantissement de ces droits. Les divers moyens proposés pour paralyser l'action militaire seraient de mise, à son avis, dans le pays agresseur (aux termes de la définition qu'il a proposée) et dans lui seul.

A.-F. HEROLD*Homme de lettres**Vice-Président de la Ligue***Membre sortant**

A.-Ferdinand Herold est le petit-fils de E.-J.-Ferdinand Herold, l'auteur de *Zampa et du Pré-aux-Clercs*, et le fils de Ferdinand Herold, sénateur, préfet de la Seine, qui laïcisa, de 1879 à 1881, les écoles de Paris. Il est ancien élève de la Faculté des Lettres de Paris, de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Etudes.

Poète, auteur dramatique, critique, journaliste, il a collaboré à de nombreuses revues littéraires ou politiques et à plusieurs quotidiens de Paris ou de province. Il a dirigé, avec Francis de Pressensé et Pierre Quillard, *l'Européen*, courrier international hebdomadaire. Il a dirigé, pendant quelques années, la section de littérature à l'Ecole des Hautes Etudes sociales.

Il avait été, au temps des luttes contre le boulangisme, vice-président du Comité antiboulangiste des étudiants. Il fut des premiers à combattre pour la revision du procès Dreyfus.

Il est membre de la Ligue depuis la fondation. Il siège au Comité central depuis 1905. Il en a été élu vice-président en 1913 et, depuis lors, constamment réélu.

Faut-il ajouter que Ferdinand Herold a été le compagnon de lutte de Pressensé, l'ami le plus cher de Pierre Quillard, et qu'il demeure l'un des plus fermes, l'un des plus vaillants propagandistes de la Ligue ?

MAURICE HERSANT

*Avocat à la Cour de Cassation
et au Conseil d'Etat*

Membre sortant

En représentant, pour le renouvellement de 1934, Maurice Hersant aux suffrages des ligueurs, ses amis résumaient ainsi les incomparables services que, depuis des années, il a rendus à la Ligue : « Depuis 1920, il a prodigué aux causes que défend la Ligue son dévouement et son talent. » Cette constatation, de plus en plus vraie, devrait suffire à sa réélection.

De 1920 à 1928, Maurice Hersant a été l'un des conseils juridiques de la Ligue — ces anonymes sans lesquels notre tâche d'intervention, la plus utile et la plus belle, serait impossible. Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, il s'était naturellement spécialisé dans la révision des procès criminels et dans les recours administratifs contre les abus de pouvoir.

Devenu, en 1928, membre du Comité Central, il a tenu à remplir les mêmes fonctions, sans en recevoir d'autre récompense que la reconnaissance des ligueurs.

Pas une grande affaire administrative dont la Ligue ait été saisie que Maurice Hersant n'ait étudiée, préparée et souvent fait triompher.

Au Congrès de Nancy, comme certains s'étonnaient que M. Hersant n'assistât pas assidûment à toutes les séances du Comité Central, le secrétaire général fut amené à faire la déclaration suivante : « Hersant, avocat à la Cour de cassation, ancien conseil juridique de la Ligue, qui est resté, comme membre du Comité Central, notre plus précieux conseil pour toutes les affaires qui relèvent du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, notre conseil bienveillant, qui se dépense sans compter... quand Maurice Hersant nous dit : « Il faut choisir : ou bien je prendrai, sur mes loisirs, le temps d'examiner les dossiers que vous m'envoyez, ou bien je viendrai au Comité Central », nous répondons : Ne venez pas ! Examinez les dossiers. » Tout le Congrès approuva ce choix, que les sections ratifieront par leur vote.

Ajoutons qu'aux séances importantes, qui engagent les responsabilités de la Ligue, et notamment aux réunions plénières du Comité Central, Maurice Hersant, en surcroît des charges qu'il assume pour la Ligue, a toujours répondu : Présent !

FREDERIC JOLIOT-CURIE

Prix Nobel

Professeur au Collège de France

Frédéric Joliot (que le public s'obstine à appeler Joliot-Curie depuis que le Prix Nobel a été attribué conjointement à sa femme, Mme Irène Curie et à lui-même), est une des jeunes gloires de la science française.

Aussitôt sorti de cette Ecole de Physique que Langevin, son directeur, a rendue célèbre, il entre au laboratoire de Mme Curie ; quelque temps après, il publie sa thèse sur l'électrolyse des radio-éléments. Il s'illustre par la découverte du *neutron*, puis par ses recherches célèbres sur la radioactivité provoquée. Il reçoit le Prix Nobel. Une chaire est créée pour lui au Collège de France.

Les amis que Frédéric Joliot, ligueur fidèle, compte au sein de la Ligue lui ont demandé de les laisser poser sa candidature au Comité Central. La Ligue, en effet, n'oublie pas qu'elle a dû, en grande partie, sa naissance et sa force aux « grands intellectuels » du temps de l'affaire Dreyfus.

Ils lui ont apporté le goût de la vérité clairement démontrée, des enquêtes approfondies, des décisions mûrement pesées et ce sens humain qui est au fond de la création scientifique.

Frédéric Joliot a toujours pensé que de ses études sur la radioactivité provoquée sortiraient des nouveautés dans l'ordre biologique, partant dans l'ordre médical. Sa vie, toute de recherche, est vouée à ce double culte de la vérité et de la solidarité qui est l'âme de notre grande morale laïque.

Voter pour lui sera dire que la Ligue, fidèle à ses plus hautes traditions, attend l'avènement d'un monde nouveau, du double effort de l'esprit qui conquiert et de la fraternité qui unit.

MAURICE LEBLANC**Agrégé de l'Université****Inspecteur départemental
de l'Enseignement technique****Président de la Section de Suresnes**

Né à Paris le 2 décembre 1882.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.
Agrégé de l'Université.Inspecteur départemental de l'Enseignement
technique.Directeur technique d'une usine de construc-
tion de matériel électrique.Maire adjoint de Suresnes et président du Co-
mité local de Rassemblement populaire.Président de la Section de Suresnes de la Ligue
des Droits de l'Homme.Président de la Section de Suresnes-Puteaux de
la Ligue Internationale des Combattants de la
Paix.**ANDRE LESEURRE**

A retiré sa candidature

EMILE LISBONNE

*Sénateur de la Drôme,
Président de la Section de Nyons*

Né à Nyons (Drôme), le 20 février 1876.

Magistrat de 1900 à 1924, il s'est toujours inspiré des principes qui animent la Ligue des Droits de l'Homme ; c'est ainsi, notamment, qu'étant substitut du Procureur de la République à Marseille en 1906, il a été le premier magistrat qui se soit élevé contre les abus de la police municipale des mœurs en mettant en liberté les victimes d'une violation flagrante de la loi, incident qui motiva une intervention publique du président de la Ligue, Francis de Pressensé.

Commissaire-rapporteur près le Conseil de Guerre d'une division d'infanterie pendant la guerre, il put constater les erreurs et les fautes commises dans l'administration de la justice militaire, et les combattit dans toute la mesure de ses forces. Elu sénateur de la Drôme en 1924, il a largement contribué à la réformer, et c'est à lui que l'on doit la participation du juge-soldat à la composition des Conseils de guerre.

Président du Comité national de réhabilitation des victimes des erreurs judiciaires commises par ces tribunaux d'exception, il a fait voter au Sénat la loi qui a institué une Cour spéciale de revision composée d'anciens combattants, et a ainsi permis la réhabilitation des malheureux fusillés de Souain, de Vingré et de tant d'autres lieux de supplice.

M. Lisbonne est également le rapporteur au Sénat de la loi de 1927, qui ouvre largement les portes de la naturalisation aux étrangers dignes de cette faveur.

Enfin, c'est également lui qui a fait voter par le Sénat la loi sur la dissolution des ligues factieuses.

Il est membre de la Commission d'Instruction de la Haute-Cour de Justice, et a été ministre de la Santé Publique en 1933 dans le Cabinet Sarraut, et le 6 février 1934 dans le Cabinet Daladier.

Mais il est avant tout, et en toutes circonstances, un militant de la Ligue des Droits de l'Homme dont il préside la Section de Nyons.

ROBERT MOREL

*Secrétaire adjoint
de la Fédération de Seine-et-Oise*

Pacifiste convaincu, il a été un des premiers adhérents au « Rassemblement international contre la guerre et le militarisme ».

A la Ligue, il a montré une grande activité. Il est un des initiateurs des réunions interfédérales de Seine et Seine-et-Oise.

Ses interventions sans équivoque au Congrès de Dijon le situent parmi ceux qui regrettent que la Ligue soit trop opportuniste et fasse montre d'un pacifisme trop timide.

Il lutte activement pour la réorganisation des *Cahiers*, voulant que ceux-ci puissent exprimer les opinions de toutes les tendances de la Ligue.

Il demande que la conduite d'un ligueur soit jugée sans considération des conséquences éventuelles des décisions prises : pertes numériques, affaiblissement d'un parti politique, etc...

Il réclame une Ligue aussi sévère pour les erreurs et les injustices d'un gouvernement ami que pour un gouvernement adverse.

Il s'élève vigoureusement contre les exercices de défense passive qui créent une fausse sécurité et portent atteinte à la liberté individuelle.

Il proteste contre la préparation militaire obligatoire de la jeunesse qu'il considère comme un entraînement vers la guerre.

Il combat les mensonges de presse qui intoxiquent l'esprit des lecteurs par le virus guerrier.

Il demande l'arrêt de la course aux armements et l'amorçement du désarmement, seule chance de paix qui nous reste.

Il réclame la revision du Traité de Versailles, traité injuste qui repose sur de fausses assertions.

Il se déclare en complet accord avec l'action de Félicien Challaye et approuve, sans réserve, les généreux et utiles travaux de Demartial et René Gérin, tendant à établir exactement les responsabilités de la guerre.

Signataire de l'appel Emery, ayant pris connaissance de l'appel opposé paru dans les *Cahiers* du 1^{er} mars, il estime que, de ce fait, le problème est nettement posé devant les sections. Impulsion pacifiste opposée aux abdications, comme celle de 1914 ou opportunisme. Les questions de personnes cessent devant un tel dilemme. Il faut que les ligueurs choisissent entre les deux thèses.

Robert Morel est et restera fidèle à la thèse Emery.

MAURICE PICARD

*Professeur à l'École d'Apprentissage
du ministère de l'Air*

Vice-Président de la Section de Meudon

Pour la troisième fois, Maurice Picard se présente au suffrage des ligueurs de France. Aux élections de 1936, 9.295 ligueurs lui apportaient leurs voix.

Sa déclaration de 1935, « Servir » reste pour lui une ligne de conduite absolue, le seul droit chemin ; il n'y faillira jamais.

Ligueur profond, assidu, travailleur infatigable et désintéressé, son activité trouve encore d'autres débouchés pour faire valoir son point de vue et son sens humanitaire.

Les grèves de juin 1936 lui permettent de mettre à profit ses qualités de persuasion et de bon sens collectif, en participant activement et humainement au mouvement. Les ouvriers qui l'avaient vu à l'œuvre ont voulu qu'il revienne chaque jour leur apporter les paroles de confiance et de sagesse dont ils avaient besoin. Il fut toujours là, au détriment de sa santé, et de ses intérêts personnels.

Rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Toute atteinte aux droits de l'homme provoque chez lui une réaction violente, qu'il sait mettre à profit pour démasquer les adversaires de la Liberté, de la Démocratie, et les combattre sans merci.

Partout il lutte, sur tous les terrains : politique, social, syndical, judiciaire, locatif, etc., etc... — chaque jour il est sollicité. Son domicile devient une petite maison du peuple.

Vice-président de la Section, Maurice Picard l'honore par son travail conscient, et la direction qu'il donne souvent aux graves questions qui y sont débattues.

Chargé de l'éducation des apprentis, nous savons de bonne source qu'il est entouré de l'estime totale de ses élèves, et que l'éducation qu'il leur donne est empreinte des plus généreux sentiments, et du respect de la dignité humaine.

La cause du droit espagnol violé par une faction au service d'une violente ambition du fascisme international ne le laisse pas indifférent, et il mit tout son dévouement à assurer le succès de la journée du 4 avril 1937, au bénéfice de tous les enfants de l'Espagne martyre.

Jeune et ardent, sa place doit lui être réservée, au sein du Comité Central, à l'avantage de toutes les idées de justice et de liberté.

ROGER PICARD

Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Membre sortant

Professeur à la Faculté de Droit de Paris et à l'Institut d'Urbanisme ;

Ancien trésorier général et ancien vice-président de la Ligue ;

Ancien directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale (Henri Guernut), 1936 ;

Vice-président de l'Association française pour le progrès social ;

Membre du Comité directeur de l'Association juridique internationale.

N'appartient à aucun parti politique.

Partisan de l'interventionnisme sur le terrain social. Beaucoup plus réservé sur la possibilité d'appliquer un plan de direction préconçue en matière purement économique.

Adversaire irréductible de tout régime d'autoritarisme (fasciste ou communiste), comme sacrifiant les libertés individuelles, les droits et la dignité de l'homme.

Adversaire de toute oppression d'un peuple par un autre peuple, d'une classe par une autre classe. En conséquence, laïc, mais tolérant, démocrate mais libéral, pacifiste partisan de la défense du patrimoine politique, intellectuel et moral de la nation.

Par-dessus tout, adversaire de toute doctrine de haine et de toute action dynastique.

ALBERT SEROL*Député de la Loire,***Président de la Commission de législation
à la Chambre****Président honoraire de la Fédération
de la Loire****Président de la Section de Roanne**

Albert Sérol a adhéré à la Ligue dès sa fondation. Président de la Section de Roanne depuis près de trente années, il a réorganisé la Fédération de la Loire, qu'il préside depuis le 30 septembre 1924.

Avocat au barreau de Roanne depuis 1898, il fait, dès cette époque, de nombreuses conférences sur la coopération, sur le féminisme, sur la paix par le droit et sur tous les grands problèmes qui attirent l'activité de la Ligue.

Ancien combattant au 157^e R. I. pendant la guerre.

Premier adjoint au maire de Roanne de 1908 à 1911, il est élu maire et conseiller général en 1919. Il exerce encore aujourd'hui ces fonctions sans interruption.

Elu député en 1924, il est, en 1934, désigné comme président de la Commission de législation civile et criminelle de la Chambre, où il a toujours été maintenu par la confiance de ses collègues. Il a encore présidé, à la Chambre, en juin 1936, la commission spéciale chargée d'élaborer l'importante législation sociale, proposée par le Rassemblement populaire, dès son accession au pouvoir : congés payés, contrat collectif, semaine de quarante heures.

Albert Sérol n'a cessé par ses interventions, par son activité de militant, par ses discours, ses écrits, de lutter contre l'injustice et pour la liberté, de défendre les syndicats, la classe ouvrière, la population laborieuse. A la Chambre, il est intervenu notamment à différentes reprises contre les profiteurs de guerre, contre les abus du grand patronat, en faveur de l'amnistie, pour l'abrogation des lois scélérates.

EUGENE TOZZA*Avocat à la Cour d'appel de Paris***Président de la Section de Paris-VII^e**

M. Eugène Tozza, avocat à la Cour d'appel, est né en 1883, à Paris. Fils d'une famille modeste, élève de l'école laïque, il a réussi, grâce à son intelligence et à sa ténacité, à poursuivre ses études de droit et à se faire inscrire, il y a vingt-huit ans, au barreau, où il n'a jamais renié son origine.

Ligueur de vieille date, président de la VII^e Section, qu'il a su conduire, brillante et unie, dans cet arrondissement le plus réactionnaire de Paris, il a fait maintes fois ses preuves et on l'a vu, après le 6 février, combattre les manifestations fascistes du Palais et payer de sa personne au premier rang.

Très cultivé, Tozza s'est penché sur les problèmes philosophiques, à la suite de maîtres qu'il vénère, au premier rang desquels Renouvier. Mais la philosophie ne l'a pas éloigné des choses concrètes. Il a étudié avec passion Fourier et notre grand Proudhon.

Convaincu que les immenses progrès de la technique offrent aux hommes des possibilités illimitées, que l'abondance doit profiter au plus grand nombre, et non créer une misère nouvelle, il a soutenu la nécessité d'une répartition nouvelle du travail et des richesses ; il a proclamé le Droit à la Vie. C'est le sens de toute son activité.

Mais le Droit à la Vie dépend lui-même de l'existence pacifique des peuples.

Parti sergent à la mobilisation et devenu officier, grand blessé, il a connu dans un bataillon de chasseurs toute l'horreur de la guerre et le prix de la paix, qu'il s'est juré de défendre, et il a apporté toute son autorité de combattant comme il l'apportait à défendre la liberté individuelle devant les tribunaux et les conseils de guerre.

Chaque génération fait son expérience de la vie. Tozza appartient à celle qui fut sacrifiée, à celle qui a subi les plus dures épreuves dans son esprit et dans sa chair. Eveillée à l'existence publique avec les âpres luttes de l'Affaire, alors qu'au début du XIX^e siècle tous les espoirs étaient permis, elle a connu, avec les palinodies, toutes les déceptions. Et cependant, il a conservé sa foi dans un avenir meilleur, celui que rêvent les jeunes qui se cherchent, avec lesquels il maintient un constant contact, espérant avec eux les voir maîtres de leur destin.

ANDRÉE VIOLLIS**Ecrivain et Journaliste**

Etudes à la Sorbonne et à Oxford (licenciée ès-lettres).

Infirmière de 1914 à 1916 au front et dans les villes bombardées de Bar-le-Duc et Sainte-Mehould.

Ecrivain et journaliste (membre du Comité d'administration du Syndicat national des Journalistes depuis 1923), elle s'est toujours efforcée, dans ses livres comme dans ses articles, de défendre les peuples opprimés, les masses laborieuses réduites à la misère ou à la pénurie, de combattre les injustices sociales et les répressions impérialistes.

Au cours de ces vingt dernières années, elle fit de nombreuses enquêtes dont plusieurs furent publiées ensuite en forme de livres, dans la plupart des pays d'Europe.

Dans l'Inde qu'elle parcourut pendant cinq mois, elle conta cette « marche à la mer » de Gandhi, à laquelle l'administration britannique dut faire des concessions (*L'Inde contre les Anglais*).

En Chine, où elle se trouvait au moment de l'agression nipponne, puis au Japon, où elle passa plusieurs mois, elle dénonça l'impérialisme militaire japonais et les périls qu'il fait courir au monde (*Le Destin de la Chine — Le Japon et son Empire*).

En Indochine, où elle a pu se renseigner sur place, elle a révélé les cruautés de la répression, les méthodes d'administration indignes d'un peuple démocratique, le refus aux indigènes des libertés les plus élémentaires (*Indochine S.O.S. I*).

Elle fait partie depuis des années du « Comité d'Amnistie et de défense des Indochinois », de divers comités pour la défense des peuples colonisés, pour celle des prisonniers politiques, pour l'aide aux réfugiés politiques, notamment aux Allemands et aux Espagnols.

Elle vient de passer cinq mois en Espagne républicaine et a lutté par la parole et par la plume pour que l'on porte aide et secours aux victimes de cette terrible guerre, imposée au gouvernement espagnol.

En France même, elle a toujours combattu contre le fascisme, pour l'extension des libertés, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et en particulier des femmes et des enfants.

MAURICE WEBER

**Professeur agrégé de l'Université
Président de la Section de Viroflay
Vice-Président de la Fédération
de Seine-et-Oise**

Membre du Bureau du C.V.I.A., trésorier général de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix.

Professeur de mathématiques spécialisées au lycée Saint-Louis, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, à Sèvres.

Comme secrétaire général des Compagnons de l'Université Nouvelle, a travaillé activement à l'élaboration de la doctrine de l'Ecole unique ; a été l'un des rédacteurs du Projet de statut organique de l'Enseignement public, base des plans actuels de réforme générale de l'enseignement.

Appartient à la Ligue depuis 1928. Est intervenu au Congrès de Dijon : sur l'attitude du Comité Central à propos de la Rhénanie, en mars 1936 ; sur la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme, en faveur du projet Rodrigues (*Droit à la Vie*) ; sur la politique extérieure de la France et la S.D.N.

A soutenu la nécessité urgente de réclamer du gouvernement deux gestes symboliques : amorcer le désarmement par la réduction immédiate du temps de service et répudiation solennelle de l'article 231 du traité de Versailles, affirmant mensongèrement la volonté d'agression unilatérale des empires centraux en 1914. Est plus que jamais de cet avis, dix mois après.

Plus que jamais partisan de la mise à l'ordre du jour d'un tout prochain congrès de la question des origines de la guerre mondiale : a) pour préparer le rapprochement franco-allemand, préface indispensable de la paix générale ; b) pour mettre en garde l'opinion publique contre les intrigues des chancelleries et les ambitions de tous les impérialismes, incompatibles avec la démocratie véritable.

Signataire de l'appel Emery ; se déclare en profond désaccord avec celui qui lui a été opposé. L'esprit de ce dernier document n'est pas différent de celui qui a permis 1914 : « guerre du Droit », ou « défense de la démocratie contre le fascisme », c'est toujours l'acceptation de la guerre pour sauver la paix. Derrière ces prétextes idéologiques ou affectifs, les impérialismes commandent. Jamais Bertrand Russel n'a eu aussi raison : « Aucun des maux que l'on prétend éviter par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même. »

II. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES NON-RÉSIDENTANTS

ANDRÉ ALBERT

Député

Député de Melle, qui est le plus jeune parlementaire français, est le fils de l'ancien ministre François Albert.

BERNARD ANDRÉ

Professeur

Président de la Section d'Amiens

Secrétaire de la Fédération de la Somme

Professeur d'E.P.S., polémiste redoutable, orateur passionné, « Militant républicain de grande classe », selon César Chabrun.

1920 : malade et grièvement blessé, adhère à la Ligue.

1923 : crée la Section de Saint-Pol, organise la manifestation nationale de 1925, crée les Sections du Ternois, assure le succès du Cartel, suscite des haines, est nommé mystérieusement à Amiens.

1926 : Somme. Développe la Fédération avec Tonnellier, préside la Section d'Amiens pour la cinquième fois en onze ans (les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles).

1934 : est des quelques hommes qui font d'Amiens une des premières villes où l'on réagisse révolutionnairement contre le coup d'Etat, contribue à créer le Comité de coordination antifasciste, crée cette année le Rassemblement populaire départemental, est nommé président du Rassemblement amiénois. Dirige le bulletin. Après Lebel, en fait une revue qui rivalise avec les plus importantes par la valeur de ses études. A donné plus de 1.000 réunions dont au moins 500 pour la Ligue.

Les délégués ont pu l'entendre à Vichy, Paris, Nancy, au Congrès d'Amiens qu'il organisa. A Hyères fut avec Séquoyer et quelques autres à l'origine de la motion votée. Débordant le cadre départemental, a pris la parole ces années dernières dans le Pas-de-Calais (Arras, Auxi, Auchy, Berck, Bruay, Boubiers, Boulogne, Calais, Frévent, Hesdin, Saint-Omer, Saint-Pol), dans l'Aisne, la Seine-Inférieure. Avec Lenoir, a essayé de lancer le bureau interfédéral du Nord-Ouest. Avec Thoyot dirige sa Fédération. A mérité que les fascistes de la région prennent pour devise : « Abatte la Ligue d'abord ». A risqué sa peau et sa situation à plusieurs reprises. Injurié, dif-famé, menacé de mort, continue le travail avec le sourire.

LOUIS BLEMANT*Avocat**Président de la Section de Valenciennes**Vice-Président de la Fédération du Nord*

Blémant Louis, docteur en droit, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Valenciennes, président de la Section de cette ville depuis vingt-six ans, vice-président de la Fédération du Nord.

Militant dévoué qui depuis 1907 appartient à la Ligue.

Tous les grands orateurs de la Ligue vinrent à Valenciennes : de Pressensé, F. Buisson, Victor Basch, Guernut, Kahn, Hérold, Moutet, Renaudel etc...

En 1923, Blémant fit venir à Denain le président Caillaux, Séverine y prit la parole ; 4.000 personnes acclamèrent la victime de Clemenceau.

En 1925, en accord avec son ami Salengro, Blémant organisa une manifestation à Valenciennes, où le président Caillaux fut acclamé, le lendemain Salengro organisait la même manifestation à Lille. La Fédération du Nord fut dès lors reconstituée, de nombreuses sections furent installées.

Le 14 mars 1937, la Section de Valenciennes fêta les vingt-six années de présidence du citoyen Blémant.

Le citoyen Hérold présida le banquet de Valenciennes et félicita Blémant au nom du Comité Central.

Blémant est tout indiqué pour représenter la laborieuse région du Nord au Comité Central.

GEORGES BOULLY*Sénateur de l'Yonne**Membre sortant*

Né en 1877.

Ancien professeur d'école normale et d'école primaire supérieure.

Vice-président de la Fédération départementale de l'Yonne, a contribué à la fondation ou au développement de la plupart des Sections du département.

Président de la Section de Sens.

Elu député de l'Yonne en 1924. Réélu en 1932.

Elu sénateur de l'Yonne le 14 janvier 1936.

GASTON CLEMENDOT*Instituteur honoraire**Président de la Section de Saint-Florentin*

Né en 1868. A exercé les fonctions d'instituteur pendant 44 ans, dont 36 dans une même commune rurale dont il a groupé les habitants en organisations syndicales et coopératives. Auteur de nombreuses études de critique historique. Partisan d'une réforme profonde de l'enseignement de l'histoire. Ancien membre du Conseil départemental de l'enseignement primaire de l'Yonne et de la Commission permanente du Syndicat national des instituteurs. A collaboré aux *Pages libres* de Guieysse, à la *Revue de l'Enseignement primaire*, à l'*Ecole libératrice*, aux *Primaires*, à l'*Ecole émancipée* et aux journaux socialistes locaux de son département. Ligueur depuis 1914. Socialiste intégral et pacifiste intégral.

Il pense que :

1° Il est scandaleusement injuste que trois grandes nations impérialistes l'Angleterre, la France et la Russie, aient accaparé à elles seules près des trois quarts de l'Afrique et la moitié de l'Asie, sans compter ce qu'elles possèdent en Amérique et en Océanie.

2° Les traités de paix imposés à des vaincus, le couteau sur la gorge, ne sont pas choses respectables. Ils ne sont pas le droit : ils sont l'abus de la force.

3° La course aux armements, c'est la marche à la ruine nationale. Ruiner un pays n'est pas le défendre.

4° On ne tue pas la guerre en se préparant à la faire : on la maintient à l'état latent, générateur d'explosion.

5° Le désarmement est la condition nécessaire de la paix véritable et définitive.

6° Toutes les nations se suspectant mutuellement de nourrir des desseins belliqueux, on ne désarmera jamais si on attend qu'elles soient toutes consentantes.

7° Pour faire cesser les suspicions réciproques, il faut qu'un grand pays donne l'exemple du désarmement volontaire. La France donnera la paix au monde en désarmant la première.

8° Elle ne peut le faire sans danger qu'en abandonnant volontairement une partie de ses territoires coloniaux aux nations qui en sont dépourvues ou mal pourvues.

9° La paix ne sera pas la fille de la guerre : elle sera la fille de la justice, c'est-à-dire de l'égalité des droits des nations.

DARMENDRAIL*Avocat**Secrétaire de la Féd. des Basses-Pyrénées**Président de la Section de Pau (1)*

(1) La notice de M. Darmendrail ne nous est pas parvenue.

DUPUY

*Contrôleur du Service économique
au P.-O.-Midi*

*Vice-Président de la Fédération
des Basses-Pyrénées*

Président de la Section de Puyoo

Président et fondateur de la Section de Puyoo (Basses-Pyrénées) depuis 1925.

Vice-président de la Fédération depuis 1928.

Propagandiste de la Ligue dans le département.

Assidu des congrès nationaux, a coopéré intimement à l'organisation du Congrès de Biarritz, en 1930.

Organisateur habituel des tournées de propagande des délégués du Comité Central dans le département.

Ardent défenseur de Lartigue, a secondé et a été le fidèle collaborateur du président fédéral, avocat de ce dernier. Président du Comité local de cette affaire, a fait des conférences sur Lartigue dans les milieux les plus hostiles et a largement contribué au redressement de l'opinion faussée et égarée.

Ligueur sincère et syndicaliste militant.

L. EMERY

Professeur d'Ecole Normale

Président de la Fédération du Rhône

Président de la Section de Lyon

Membre sortant

Croit toujours que le rôle essentiel de la Ligue est de servir la paix, par la recherche intransigeante d'une vérité qui ne soit ni nationale, ni partisane, mais humaine.

MARC FAURE

*Professeur à l'École Industrielle
et Commerciale de Casablanca*

Président de la Fédération du Maroc

« Né le 16 août 1901, à Brantôme (Dordogne), adhérent à la Ligue dès l'instant où j'ai connu son œuvre, et passionné de toujours pour la lutte contre tout ce qui permet l'exploitation de la faiblesse des hommes, j'ai été pendant près de dix ans le secrétaire général de l'importante Section de Casablanca, puis son premier vice-président.

Une première fois en 1933, puis sans interruption depuis 1935, je fus élu à la présidence de la Fédération marocaine où le 16^e Congrès fédéral du 28 mars vient encore de me maintenir à l'unanimité.

Mon programme : représenter au Comité Central les ligueurs marocains, en particulier, et y défendre nos revendications non seulement marocaines, mais nord-africaines et d'outre-mer, en ce qui concerne les problèmes communs à ces pays, non pas tellement pour la satisfaction de besoins locaux que dans le cadre plus élevé des principes démocratiques de notre République et de leur application partout où s'étend son influence. »

JEAN FONTAINE

Instituteur honoraire

Vice-Président de la Fédération du Rhône

Instituteur retraité à Villié-Morgon (Rhône), avait dix-neuf ans lorsque, en 1899, il a pris sa première carte à la Ligue.

Avant guerre, président de la Section de Fontaines-sur-Saône ; après guerre, président de la Section de Saint-Rambert-l'Île-Barbe (Rhône). Actuellement, secrétaire de la Section de Villié-Morgon, qu'il a créée en 1935. Vice-président de la Fédération du Rhône.

Jeune ligueur, c'est aux côtés de Francis de Pressensé, dont il était l'un des électeurs, de M^e Moutet, de M^e Appleton, de M^e Lambert, ces deux derniers professeurs à la Faculté de Droit de Lyon, que J. Fontaine a appris à penser et à agir Droits de l'Homme.

Membre du Conseil fédéral de la vieille Fédération de l'Enseignement en 1912, a été l'auteur et le rapporteur de la motion dite du « Sou du Soldat » au congrès de Chambéry ; ce qui lui a valu d'être traduit deux fois devant les tribunaux correctionnels pour création illégale du syndicat des instituteurs du Rhône.

De retour de l'affreuse mêlée de 1914, a été un an démissionnaire de la Ligue pour protester contre l'entrée du Comité Central dans « l'Union Sacrée » et sa collaboration volontaire à la guerre du « Droit » et de la « Civilisation ».

Ardent pacifiste, mais partisan déterminé de la lutte, même armée, des exploités contre le capitalisme exploiteur, il s'est opposé et s'opposera de toutes ses forces à l'hypocrite et criminelle déviation de la lutte antifasciste en guerre de caractère national, patriotique ou impérialiste. Il estime avec Jean Giono qu'aucune collectivité n'a le droit de disposer de la vie d'un homme sans son consentement absolu.

C'est dans cet esprit qu'il milite depuis plus de trente-cinq ans dans toutes les grandes organisations de gauche, syndicales, laïques, politiques, philosophiques.

C'est dans cet esprit qu'il travaillera, au sein du Comité Central, si les ligueurs l'honorent de leur confiance.

ARMAND FOURNIER*Professeur honoraire***Vice-Président de la Fédération
des Alpes-Maritimes**

Le candidat que présente Nice est le délégué qu'elle avait chargé, en 1929, d'expliquer à Rennes pourquoi la Côte d'Azur, premier objectif probable des fascistes en cas d'agression, n'attendait sa sécurité que du désarmement immédiat : les deux tiers des ligueurs préférèrent le désarmement progressif et la sécurité collective.

Depuis, l'accord a dû se faire, illusions et inquiétudes s'étant évanouies ensemble, puisque les préférences de la S.D.N. vont à l'insécurité universelle, avec réarmement intensif, et celles du fascisme au mouvement tournant par Majorque, Malaga, Toulouse.

Cependant, Nice joue de malheur, car un nouveau sujet de querelle lui fait craindre de ne s'accorder, cette fois, avec personne : il s'agit de notre serment de dissoudre les bandes fascistes.

Il paraît que, pour les « majoritaires », ce serment a été tenu, comme jadis celui de supprimer les conseils de guerre : ceux-ci, une fois baptisés « tribunaux militaires », c'était fini. De même, une fois les bandes fascistes baptisées « partis », elles ont droit, selon Guernut, à la protection de la garde mobile jusqu'à ce que les magistrats, seuls compétents puisque membres ou amis de ces « partis », les proclament identiques aux bandes « dissoutes ».

A Nice, on n'est pas de cet avis, et l'on préfère le vieux slogan : « Les aristocrates à la lanterne ! »

Quant aux « minoritaires », avec qui la Section avait toujours voté, il paraît qu'ils croient que les bandes fascistes, pour devenir « tabou », n'ont qu'à passer la frontière... Ainsi, qu'elles assiègent Paris après avoir ravagé la France, les antirexistes belges, joignant le pacifisme intégral du lièvre à la prudence de l'autruche, devront se contenter d'offrir leur médiation aux deux « belligérants », M. Lebrun et le chef bandit.

Non-résistance, non-intervention, fesses tendues à la botte, et même au pal, ça pouvait se soutenir...

Mais à présent le pal troue nos boyaux, Chalaye ! Alors, ce n'est pas non plus à votre façon qu'on entend l'antifascisme à Nice.

RENE GOUNIN*Député***Président de la Fédération de la Charente****Membre sortant**

Ancien élève d'école normale d'instituteurs, a renoncé à l'enseignement pour se consacrer aux travaux agricoles.

Militant de la Ligue dès son retour de la guerre. A fait tous les dimanches et souvent dans la semaine, de nombreuses causeries et conférences dans le département. Convaincu, actif et passionné, a conquis au bout de peu de temps une notoriété justifiée et une autorité légitime à la Fédération départementale qu'il préside depuis 1924.

Sous sa présidence, la Fédération dont il est resté le puissant animateur, a fait des progrès qui l'ont placée aux tout premiers rangs des Fédérations : de 1.200 membres adhérents qu'elle comptait en 1922, son effectif est passé à près de 5.000 en 1931. A organisé, notamment dans les 55 Sections de la Charente, une conférence sur le désarmement.

Membre du Comité Central depuis 1932.

J. LAHARGUE*Inspecteur primaire**Président de la Section de Tarbes*

Membre du Bureau de la Fédération des Hautes-Pyrénées. Rédacteur du Bulletin fédéral. Appartient à la Ligue depuis 1910. A fait partie successivement des Sections de Bedous, Oloron, Arreau, Tarbes.

N'est inscrit à aucun parti politique : a consacré son activité de citoyen à la Ligue (création de plusieurs Sections et de la Fédération des Hautes Pyrénées, conférences, bulletin) et à l'Association de la Paix par le Droit (membre du Comité de direction).

A donné son adhésion, dès la fondation, au Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes.

Estime que la Ligue, qui a su contribuer si efficacement à la défense de la démocratie et à la formation du Rassemblement populaire, a encore une grande mission à remplir : maintenir le climat moral qui a permis la victoire électorale de 1936 ; préserver cette victoire de trop faciles déformations ; dégager des querelles quotidiennes et des combinaisons qui l'aviennent le programme permanent de justice et de probité autour duquel le peuple républicain s'est groupé ; promouvoir la démocratie économique dans le respect des libertés nécessaires ; apporter au gouvernement de Front populaire sa collaboration désintéressée sans tomber dans un conformisme de circonstance et sans abdiquer devant la raison d'Etat — en un mot, rester la Ligue, celle qui veut le droit, pour tous ; et qui dit la vérité, même à ses amis.

Déplore que l'unité morale de la Ligue si nécessaire, puisse être compromise par des polémiques discourtoises et souhaite que les controverses entre ligueurs demeurent empreintes d'un esprit de respect mutuel et de compréhension réciproque.

VICTOR MATHIEU*Secrétaire de la Fédération du Var**Membre sortant*

Victor Mathieu est né à Toulon le 9 mars 1892. Elevé dans un milieu essentiellement laïque, tout jeune il s'est consacré à la propagande des idées démocratiques.

A l'âge de 20 ans, en 1912, il adhère en même temps à la Ligue des Droits de l'Homme, au Parti socialiste et au Syndicat des Instituteurs. Après la guerre, il est choisi par la Fédération du Var comme secrétaire adjoint, puis comme trésorier fédéral et enfin il est appelé au poste de secrétaire fédéral qu'il occupe depuis plusieurs années au sein d'une Fédération qui, chaque année, voit s'accroître son importance. Tant au cours des nombreuses réunions données par la Ligue dans le Var que dans la presse, il a fait preuve d'une activité étonnante en faveur des idées démocratiques et de l'idéal de la Ligue.

Son action s'est étendue au delà des limites du département du Var puisque d'accord avec les Fédérations, il a pris l'initiative de réunir les bureaux des Fédérations de la région méditerranéenne en un comité interfédéral qui permettra d'intensifier la propagande de la Ligue par l'échange de conférenciers et la tenue de manifestations communes.

A la suite de diverses réunions tenues à Marseille, Nice et Cannes, avec le concours de MM. Chabrun et Kahn, ce Comité interfédéral est dès à présent constitué.

Victor Mathieu a été sans cesse délégué par la Fédération du Var aux congrès nationaux. Il y a pris bien vite la place qui lui revenait et a, notamment à la commission des mandats, joué un rôle particulièrement utile.

Au sein du Syndicat des instituteurs, il a fait partie du Conseil ou du bureau depuis 1920 et n'a eu aucune hésitation à assurer la défense de ses camarades du Bureau poursuivis, sous le règne du Bloc national, devant la Cour d'Appel d'Aix.

Victor Mathieu est un militant particulièrement consciencieux et un ligueur d'un dévouement sans bornes ; dans toutes les tâches qui lui ont été confiées comme dans toutes les circonstances de sa vie, il s'est révélé, sous des dehors toujours modestes, un travailleur clairvoyant, un camarade sûr, un démocrate ardent et un laïque sincère.

Au point de vue politique, il n'a cessé depuis 1912 de militer en faveur des idées socialistes. Il a toujours défendu et pratiqué une large politique d'entente et de collaboration des partis de gauche.

ANDRÉ MAUDET*Avocat***Président de la Fédération
de la Charente-Inférieure**

Président de la plus importante Fédération de province, président de la Section de Saintes qui groupe plus de 500 membres, André Maudet, âgé de 33 ans, a fait preuve depuis douze ans d'une inlassable activité en faveur de la Ligue.

Conseiller d'arrondissement de Saintes, il était désigné, en juillet dernier, comme candidat du Front populaire à la présidence du Conseil d'arrondissement et brillamment élu.

Animateur du patronage laïque de Saintes dont l'activité bienfaisante augmente chaque année.

Militant du Rassemblement populaire, il a combattu le fascisme avec énergie et succès.

C'est par centaines que se comptent les conférences qu'il a faites pour faire connaître et pour faire aimer la Ligue. Dans chaque canton, dans chaque commune a pénétré, grâce à lui, l'esprit de notre Ligue : l'existence dans le département de 103 sections en témoigne.

La Ligue doit pouvoir compter sur l'activité de ses militants : celle d'André Maudet ne lui fera pas défaut.

MAURICE MILHAUD*Docteur ès-sciences économiques***Président de la Fédération de la Haute-Savoie
Président de la Section de Genève****Membre sortant**

Maurice Milhaud est l'animateur de la Section de Genève et de la Fédération de la Haute-Savoie, à qui les ligueurs de toute la région des Alpes savent qu'ils ne font jamais appel en vain.

Docteur ès-sciences économiques, licencié ès-sciences sociales, collaborateur pendant douze ans de Albert Thomas dans ses efforts d'organisation sociale du monde, il emploie presque tous ses loisirs à donner des conférences pour la Ligue.

Il effectue actuellement un voyage d'études aux Etats-Unis, où il cherche à se documenter sur les résultats de l'« Expérience Roosevelt ».

Il a assisté régulièrement aux réunions du Comité Central auxquelles les membres non-résidents ont été convoqués.

Il a apporté une contribution personnelle aux travaux du Comité Central, plus particulièrement dans le domaine de la politique internationale et dans ceux de la politique économique et sociale. A écrit dans les *Cahiers* un article sur le conflit italo-éthiopien et un autre sur les premiers résultats de l'« Expérience Blum ».

Il est décidé à déployer tous les efforts nécessaires pour que la Ligue fasse établir la lumière sur les conditions dans lesquelles M. Laval, lorsqu'il était chef du Gouvernement, a signé les accords de Rome et a sacrifié la sécurité collective.

Il estime que la Ligue doit prendre position sur les problèmes économiques et sociaux lorsque des principes de justice sont en cause.

Dès avant le 6 février, il n'a cessé de mener dans la région une propagande active contre les menées factieuses.

CAMILLE PLANCHE*Député**Président de la Fédération de l'Allier*

Avocat, adjoint au maire de Moulins, député de l'Allier, délégué adjoint de la France à la Société des Nations.

Président du groupe républicain des députés anciens combattants. Président de la Ligue des Anciens Combattants pacifistes. Président de la Commission de la Paix du mouvement d'action combattante.

Président de la section de Moulins et de la Fédération de l'Allier de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

CHARLES PLATON*Vice-Président de la Section de Marseille**Vice-Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône**Membre sortant*

La candidature du Professeur Charles Platon est présentée pour la deuxième fois, par la section de Marseille.

Il ne s'agit pas davantage qu'au premier jour, de mettre en évidence un candidat qui lui paraît plus qualifié qu'un autre, pour rester au Comité Central.

Au dessus de la personnalité du Professeur Platon et de sa valeur personnelle, il s'agit toujours de manifester la volonté inébranlable de toutes les sections de France, d'obtenir une victoire complète de la Justice, trop longtemps bafouée dans l'affaire que nous défendons.

Les recours juridiques qui semblent épuisés par l'insuffisance des lois, doivent être repris, avec plus d'ardeur. Quant aux recours administratifs, nous espérons qu'on ferait plus large mesure à un citoyen qui fut « assassiné civilement » après avoir été arraché à sa chaire d'enseignement.

Le Comité Central, en butte à des oppositions puissantes, s'est efforcé d'obtenir des réparations « honorables » : elles apparaîtront insuffisantes devant un long bilan de souffrances et de ruines !

Quoi qu'il en soit, dans cette douloureuse aventure, des gestes précieux d'équité ont été obtenus — comme la réintégration dans l'Université — en conformité de nos buts et de notre doctrine !

Les 200.000 ligueurs qui vont maintenir le Professeur Charles Platon au Comité Central voudront lui apporter un puissant réconfort d'affection et de confiance !

Ainsi, plus énergiquement que jamais, ils affirmeront que la carence de la Justice ne peut être supportée, par la Ligue, en face d'une flagrante erreur judiciaire !

Par le renouvellement de sa candidature, notre ami entend exprimer, trop insuffisamment, sa fraternelle reconnaissance à tous les ligueurs de France, comme à notre grand Président et à nos collègues Guernut, Jean Zay et Emile Kahn.

Cette candidature est particulièrement symbolique !

La victime de l'iniquité mérite d'être honorée dans les cadres de la Ligue des Droits de l'Homme.

Nous espérons fermement le succès de notre ami qui sera pour nous la récompense de nos efforts, dans la lutte pour la Vérité.

MAURICE ROBERT*Député de l'Aube*

Né le 11 juillet 1884 à Molins (Aube), ancien professeur d'École primaire supérieure, Conseiller général des Riceys, Conseiller municipal de Bar-sur-Seine.

A créé la section de Bar-sur Seine et contribué, au cours de 20 années de conférences, à la création de nombreuses Sections dans sa région.

Était à la Chambre des Députés le Vice-Président du Groupe de défense de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Membre du Conseil supérieur de la Ligue de l'Enseignement, premier Vice-Président de la Commission parlementaire de l'Enseignement, M. Maurice Robert a rapporté et fait voter la loi des Ecoles géménées et plusieurs textes concernant le personnel des divers ordres d'enseignement (communication des rapports d'Inspection, Légion d'honneur aux vieux maîtres à l'occasion du cinquantième de l'École laïque, loi ordonnant pour les maîtres des Ecoles privées les mêmes diplômes exigés des maîtres de l'Enseignement public, etc.).

M. Maurice Robert a reconstitué à la Chambre des Députés le groupe de Défense laïque.

Au cours de sa 3^e législature, il continue à la Chambre, au sein des commissions et des groupes, à mener le combat républicain et laïque.

PAUL RONIN*Journaliste**Président de la Section de Saint-Etienne*

La Section de Saint-Etienne et un certain nombre de Sections de la Loire présentent une fois de plus la candidature du citoyen Ronin au Comité Central, comme membre non résidant.

Le citoyen Ronin préside depuis plusieurs années avec autorité la Section de Saint-Etienne, la plus forte Section du département de la Loire.

Notre ami a contribué à créer de nombreuses Sections vivantes et agissantes.

Paul Ronin est journaliste, membre du Syndicat National des Journalistes.

Il a écrit plusieurs ouvrages d'économie politique et d'histoire.

Il a mené de vigoureuses et retentissantes campagnes de presse en faveur de victimes d'erreurs judiciaires et d'internements arbitraires.

Militant pacifiste, il s'est fait depuis longtemps le champion du rapprochement franco-allemand, condition indispensable de la Paix humaine.

Cette élection sera la consécration d'une vie tout entière vouée à l'idéal démocratique, au rayonnement des idées de la Ligue et à la Paix.

G. ROQUES*Inspecteur d'Académie honoraire***Président de la Fédération de la Dordogne**

Né le 1^{er} mai 1867. Agrégé de l'Université. Inspecteur d'Académie honoraire. Chevalier de la Légion d'honneur.

Membre de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1908.

Président de la Section de Cahors de 1909 à 1911.

Président de la Fédération des Landes pendant la guerre.

Inspecteur d'Académie à La Rochelle de 1918 à 1923.

Président de la Fédération de la Dordogne depuis deux ans.

MAURICE THIOLAS*Député***Président de la Fédération de la Haute-Loire**

Maurice Thiolas a reconstitué depuis huit années la fédération de la Haute Loire et en est depuis lors le Président et l'animateur. Il a su lui donner un rapide essor.

Elu député en 1933, il a été réélu au premier tour de scrutin le 24 avril 1936 par les fractions unies du Rassemblement populaire dont il fut l'un des protagonistes. Seul député de la majorité dans ce département, il a scellé l'union des forces démocratiques et prolétariennes et créé un mouvement puissant de Rassemblement populaire dans une région de tradition conservatrice.

Elu secrétaire de la Chambre en 1936, réélu en 1937, secrétaire des Commissions des affaires étrangères et des pensions, Maurice Thiolas est conseiller général et Président de l'association des maires républicains.

Inscrit au groupe socialiste, il est l'auteur de l'amendement qui définit les ligues paramilitaires interdites et l'un des députés dont les interventions renouvelées en 1933-1934 et jusqu'au vote final aboutirent à la nationalisation de la fabrication des armes.

Ses interventions eurent également pour objet la démocratisation de la justice, la réforme de l'éducation populaire et la laïcité.

Maurice Thiolas nous déclare :

« La candidature proposée par mes amis de la Haute-Loire ne saurait avoir qu'un sens en dehors et au-dessus de ma modeste personne.

« Marquer la place des petites Fédérations qui ont grandi rapidement et luttent... et puis surtout, en approuvant la ligne suivie par la Ligue, de dire que, ciment du Rassemblement populaire, elle veillera de toutes ses forces à le maintenir comme la seule sauvegarde pour le Peuple de France, dans la tradition des Droits de l'Homme, de promouvoir encore de la Justice sociale dans la Liberté et vers la Paix. »

Le Gérant : JEAN AUGER.



Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nlle)
10, rue du Croissant, Paris-2^e